

- Destinataires :** Employés, médecins, résidents, dentistes, stagiaires, bénévoles, toute personne exerçant leur profession dans un centre exploité par le CIUSSS-EMTL, de même que toute personne en lien contractuel avec le CIUSSS-EMTL
- Expéditeur :** Direction des services professionnels
- Date :** 17 décembre 2024
- Objet :** Diffusion de la Politique-cadre de prévention et contrôle des infections POL-086
- 

Bonjour,

Conformément à la POL-001 et sa procédure associée (PRO-001), la POL-086 Politique-cadre de prévention et contrôle des infections a été adoptée par le comité de direction (CODIR) le 10 septembre 2024. Elle a également été présentée au comité vigilance et de la qualité le 20 novembre 2024. La politique est disponible sur l'intranet de l'établissement, sous l'onglet [CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction des services professionnels](#)

Par son adoption, ce document annule et remplace les politiques, procédures ou règlements en vigueur dans les installations qui composent le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et qui traitent du même sujet.

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la POL-086 Politique-cadre de prévention et contrôle des infections, je vous invite à communiquer avec Isabelle Tremblay, coordonnatrice clinico-administrative du programme de prévention et contrôle des infections. [Isabelle.tremblay.lteas@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Isabelle.tremblay.lteas@ssss.gouv.qc.ca)

